

Escalade en salle

La Charte du Grimpeur

Les objectifs :

- assurer la sécurité, pour les autres et soi-même
- respecter les autres et le matériel
- grimper dans une ambiance conviviale

En tant que Grimpeur, je m'engage à :

- ✓ ne pas entrer dans la salle en l'absence d'un responsable diplômé (seules les personnes diplômées ffcam/guides/BE escalade et habilitées par le club peuvent être responsables de séances).
 - ✓ surveiller les enfants qui m'accompagnent, même – et surtout – quand ils ne grimpent pas
 - ✓ Les mineurs doivent être accompagné d'un responsable légal
 - ✓ ne pas marcher avec les chaussons d'escalade sur le sol vert du gymnase
 - ✓ vérifier le nœud d'encordement du grimpeur que je vais assurer
 - ✓ vérifier la bonne installation du système d'assurage de la personne qui va m'assurer.
 - ✓ ne pas rester sous le grimpeur que j'assure (couloir de chute) tant qu'il n'a pas mousquetonné la 3ème dégainé
 - ✓ en tête, mousquetonner toutes les dégainés dès la première
 - ✓ arrivé au relais, passer la corde dans les 2 mousquetons avant de redescendre ; enlever la corde si elle n'est pas passée dans le relais
 - ✓ en fin de chaque séance, aider à accrocher les cordes pour qu'elles ne touchent pas le sol
 - ✓ les mardis, en plus des cordes, aider à ranger les tapis et moquettes (même si je pars 30 minutes avant la fin, je suis concerné)
 - ✓ respecter le matériel, les autres grimpeurs et les bénévoles encadrants, car c'est essentiel pour que tout le monde puisse profiter de l'escalade dans une bonne ambiance !
 - ✓ M'inscrire obligatoirement sur le site internet pour chaque séance (possible jusqu'à la veille). NB : inscription sur un seul des 2 créneaux par soir de semaine (18-19h30 ou 19h45-21h30). En cas d'inscription non honorée, l'accès à la salle pourra m'être refusé les fois suivantes.
 - ✓ En arrivant à la salle et avant de grimper, me faire pointer sur la liste imprimée par le responsable.
- Attention :

✓ Toute personne non inscrite n'aura pas droit d'accéder à la salle.

